

tube digestif. La meilleure manière d'éviter la résorption des poisons intestinaux est de laisser libre cours à la diarrhée.

Il est bien probable que l'action sédative de l'eau de riz sur la muqueuse digestive est due à l'amidon cuit qu'elle contient ; mais son efficacité dans les gastro-entérites, connue de temps immémorial, est absolument incontestable. »

M. Variot prolonge l'usage exclusif de l'eau de riz pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, suivant la gravité des cas et suivant l'apparence des selles ; puis il commence par faire ajouter prudemment à l'eau de riz un tiers de lait stérilisé, puis la moitié, puis les deux-tiers, et il revient graduellement à l'alimentation antérieure.

Les injections sous-cutanées de sérum artificiel ou de plasma de Quinon sont réservées pour les cas graves de choléra infantile.

« Etant donnée la quantité extrêmement faible de principes fixes dans l'eau de riz, son emploi exclusif pendant un jour ou deux, au cours des gastro-entérites, équivaut à peu près à la *diète hydrique* proprement dite. Celle-ci consiste à ne donner à l'enfant que de l'eau pure bouillie ou stérilisée pour éviter d'introduire dans le tube digestif aucune substance fermentescible.

Dans les formes très graves de gastro-entérites, cette diète rigoureuse peut être nécessaire, mais elle est très difficile à faire accepter par les mères pour peu qu'on la prolonge : « c'est là ce qui a fait la fortune des bouillons de légumes compliqués que l'on a substitués, à tort selon nous, à l'eau de riz qui remplit les mêmes indications et qui a fait ses preuves de tout temps et en tous pays.

Bon gré mal gré, il faut que nous tenions compte de l'état d'esprit du public et nous avons beaucoup de peine à lui faire admettre que l'eau pure puisse être une médication suffisante pour une maladie grave du tube digestif. L'eau de riz a l'avantage de paraître une boisson alimentaire, et il était vraiment bien inutile de compliquer la décoction du riz par l'addition de morceaux de carotte ou de navet pesés à un gramme près. Nous sommes obligés dans la pratique de faire des concessions aux habitudes et aux préjugés populaires et bon nombre d'infusions, de décoctions de plantes n'agissent guère autrement que par l'eau chaude. »

(*Gazette des hôpitaux*, 20 juin, 1907).